Conseil Formation Méditerranée

CFM-P F08-005-IR

ECH015 - MONTER, UTILISER ET REALISER LA VERIFICATION JOURNALIERE DES ECHAFAUDAGES DE PIED

Le monteur est un ouvrier qualifié, qui est en mesure d'exécuter, dans le respect des règles de sécurité et de prévention, les différentes opérations liées au montage, démontage et à la vérification journalière des échafaudages de pied pour lequel il a l'expérience et la formation.

Objectifs

Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous :
- Montage avec console,
- Montage porte à faux,
- Montage poutre de franchissement,
- Levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage

***Délai d'accès** : 48h minimum avant le démarrage de la formation et selon places disponibles. A moindre délai, CFM ne peut garantir le traitement de l'inscription.*

Public Visé

Cette formation vise les salariés appelés à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de leur propre activité et à utiliser cet échafaudage.

Pré Requis

Le stagiaire devra :
• Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage
• Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas)
• Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur sans restriction au port de charges
• Etre formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Objectifs pédagogiques

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Méthodes et moyens pédagogiques

Exposé oral
Echange oraux
Apports théoriques
Mise en situations pratiques
Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique. Les ateliers se dérouleront en simultanés afin que l'ensemble des stagiaires répartis par groupe de 4 maximum participe au montage et démontage.
Mise à disposition de matériels d'échafaudages de pied certifiés par la marque , en quantité nécessaire pour réaliser deux montages de conception différentes.
Ces ateliers comprendront des montages spécifiques tels que :

Parcours pédagogique

Les enjeux de la prévention
Les rôles et responsabilités des différents acteur
La prévention des risques :
• Signaler les situations dangereuses
• Communiquer - rendre compte
Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
L'exploitation de la notice du fabricant
La préparation du montage
Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (cadres et multidirectionnel)
Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage

- une poutre de franchissement (mini 4 m),
- des consoles (0,30m),
- un porte à faux (1,50 m),
- un levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage.

Les cas pratiques à mettre en œuvre mobiliseront des échafaudages disposant au minimum 3 travées sur 3 niveaux, et comprendront obligatoirement des configurations faisant appel au montage et démontage en sécurité collective (type MDS) et d'autres nécessitant l'utilisation de protections individuelles contre les chutes de hauteur (EPI anti-chutes), réalisés à chaque fois dans le respect des notices du fabricant.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur certifié SFECE

Méthodes et modalités d'évaluation

Les évaluations sont effectuées en continue pendant toute la durée de la formation.
- Questionnements oraux ;
- Questionnaires à Choix Multiples ;
- Observation pendant pratique ;
- Outil TUTOPREV BTP

Ces questionnements permettent de valider les acquis des participants à la fin de chaque séquence de formation.
Validation : A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité habilitée leur délivre une attestation de compétences formation validant les acquis.

Modalités d'Accessibilité

Sur demande auprès du responsable Handicap

Durée

21.00 Heures

3 Jours

Effectif

Groupe de 3 à 8 personnes

https://cfm.mp-formation.fr/formation-ech015-monter-utiliser-et-realiser-la-verification-journaliere-echafaudages-de-pied

Contactez-nous !

Bruno BOURGLAN
Directeur
Tél. :
Mail : b.bourglan@c-f-m.fr